

Près de Reims, 3 villages se mobilisent contre un projet agrivoltaïque porté par un agriculteur-maire du village voisin

C'est un projet qui divise en plein cœur de la campagne du Grand Reims. Pierre Lhotte, qui souhaite créer une ferme photovoltaïque sur les communes de Rosnay, Germigny et Treslon se voit mettre des bâtons dans les roues par des habitants des villages concernés, mobilisés en association. Partage :



Une réunion était organisée vendredi 20 mars 2026 dans la cour de la mairie de Rosnay par l'association Terres et patrimoine de nos villages, là où se tenait le dernier jour de permanence du commissaire enquêteur chargé de collecter les observations des habitants. - C.D.

Par [Caroline Denime](#)

Journaliste à Reims



Publié: 24 mars 2026 à 10h41 Temps de lecture: 3 min

Voilà cinq ans que le dossier anime ce coin du Grand Reims habituellement paisible. Entre trois clochers, un projet agrivoltaïque émeut une partie de la population autant qu'il suscite l'enthousiasme de celui qui le porte.

Sur ses parcelles d'un seul tenant de 40 hectares entre Rosnay, Germigny et Treslon, aujourd'hui cultivées en blé, Pierre Lhotte imagine depuis maintenant 5 ans, une exploitation agrivoltaïque regroupant une partie fourragère, deux hectares dédiés aux fruits rouge ainsi qu'un atelier pâturage où seraient élevées une soixantaine de génisses. Au-dessus de leurs têtes, des panneaux photovoltaïques dits « trackers » seraient élevés à plus de 4 mètres de hauteur et leur orientation suivrait la trajectoire du soleil.

« L'objectif est de me diversifier dans un contexte agricole qui n'est pas évident, sur des terres qui ne sont pas faciles à exploiter et où le seuil de rentabilité est loin d'être convenable », explique Pierre Lhotte, agriculteur, aussi maire sortant et fraîchement réélu de Branscourt, village voisin. En se diversifiant, Pierre Lhotte vise à être plus autonome, en fourrage notamment. « Avec le producteur d'énergies renouvelables AKUO, nous avons fait évoluer le projet pour prendre en compte les remarques faites durant la concertation ». Parmi les réserves émises (dans le cadre d'un avis favorable), celles de la Mission Unesco et de la Chambre d'Agriculture. « Nous avons notamment réduit le projet en s'éloignant des champs de visibilité », concède Pierre Lhotte.

En signant un bail emphytéotique avec AKUO, Pierre Lhotte s'engage pour 30 ans. « Si nous sommes satisfaits, nous pourrions continuer en revanche, si ce n'est pas le cas, l'énergéticien s'astreint à démanteler ».

Néanmoins face à ce projet, les futurs voisins de la ferme agrivoltaïque se sont organisés. Dès que la population a eu connaissance de ce projet, les habitants se sont mobilisés, une association a été créée. Alors que vient de se terminer la consultation publique obligatoire pour ce type d'installations, l'association TPNV, Terres et patrimoine de nos villages, comptabilise les signatures (au nombre de 833) sur la pétition lancée il y a quelques semaines et destinée au commissaire enquêteur.

Une mobilisation rare

Lors de ces 32 jours d'enquête, 167 avis ont été déposés sur le site de la Direction départementale du territoire et une centaine d'observations ont été notées dans le registre du commissaire enquêteur. « *Une mobilisation rare* », reconnaît ce dernier.

« *Ce projet aura un impact très important pour nos trois villages concernés par les dépôts de permis mais aussi sur Courcelles-Sapicourt qui aura une nuisance visuelle* », justifie Laurent Rogié, président de TPNV. « *Il est démesuré, mal situé, il aura un impact paysager très fort* », se positionne le maire de [Treslon](#), Stéphane Gombaudo, là où le conseil municipal a délibéré deux fois contre ce permis d'aménager.



« *Cet espace agricole va se transformer en espace industriel* », répète Laurent Rogié qui se défend d'être opposé au photovoltaïque. « *Un projet communal ou collectif qui permettrait d'alimenter un gymnase ou une cantine peut-être défendu. Tout comme 25 installations qui bénéficieraient à 25 agriculteurs* », considère-t-il, pointant du doigt « *la destruction de la filière agronomique française* ». Le groupe évoquant aussi les 12 km de raccords nécessaires pour rejoindre le poste de distribution d'Ormes.

« *Quand on veut développer des projets on se confronte à des associations qui se montent. Malheureusement, on doit faire avec. Il faut persévérer et faire abstraction de l'entourage* », tente de relativiser Pierre Lhotte. Toujours en face, les membres de l'association ne comptent néanmoins pas en rester là : « *Si l'avis de la préfecture était favorable, nous considérerons qu'il s'agit d'un déni de démocratie* ».